

Compte rendu réunion
EHPC, Eco Habitat Partagé Calmette
Jeudi 9 février 2023, 18:40/19:30
Cette réunion fait suite à l'Assemblée Générale de l'association EHPC

Présents :

- | | |
|----------------|------------------------|
| 1. Anne-Sophie | 10. Henri |
| 2. Armelle | 11. Janine |
| 3. Benoît | 12. Jean-René |
| 4. Catherine | 13. Joël |
| 5. Céline | 14. Marie-Claire |
| 6. Claude J. | 15. Pascal (pour Paul) |
| 7. Claude P. | 16. Sara |
| 8. Eric | 17. Sébastien |
| 9. Evelyne | • Annick BATTEUR |

Absents / excusés :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| • Bernard (Pouvoir à Marie-Claire) | • Paul (représenté par Pascal) |
| • Nelly | • Paulette |

Approbation du compte rendu de la réunion du samedi 15 janvier 2023

- Le compte rendu est adopté.

Tableau des décisions

- Cf. document sur le site.

AG exceptionnelle du 19 mars : quelle méthode le collectif met-il en place pour prendre une décision juste concernant la demande de Benoît ?

En fin de réunion, le 15 janvier dernier, Benoît a soumis une demande impliquant un accord du collectif. Il souhaite, dans le cadre de son évolution professionnelle, créer dans son domicile une activité de magnétiseur-bio-énergéticien. Cette activité – estimée à 10 à 20 % de son temps de travail - viendrait en complément de sa fonction principale de consultant en analyse financière. Benoît souhaiterait profiter de sa situation en rez-de-chaussée pour faciliter un accès indépendant à ses clients en ouvrant une porte à l'arrière de son domicile, côté parking et ainsi éviter les allées et venues à l'intérieur de la structure. Il ne veut pas installer cette activité dans un local extérieur pour des raisons non seulement économiques mais pratiques de disponibilité, les rendez-vous seront pris de façon aléatoire au sein d'une journée.

Cette demande nécessite une décision collective à deux niveaux :

1. Sur un plan légal, au regard du règlement de copropriété :

Il convient notamment

- de vérifier si la transformation de la fenêtre en porte touche à la structure de l'IMMEUBLE
- de connaître le positionnement des architectes au regard de cette demande de modification de l'aspect extérieur du bâtiment.

2. Questionnement du projet d'habitat partagé :

La demande de Benoît oblige le collectif à s'interroger quant à sa légitimité avec le projet initial de l'habitat partagé :

- Une installation en tant que profession libérale et/ou commerciale est-elle pertinente pour le collectif ? Que lui apporte cette installation ?
- Qu'en est-il de l'avenir ? Comment ne pas créer un précédent, comment réagir si un habitant du 3^{ème} étage demande à faire la même chose obligeant des personnes de l'extérieur à circuler dans l'immeuble ?
- Un précédent a-t-il été créé avec les cours de yoga et d'anglais pour lesquels une participation est demandée ?
- Quid de la revente d'un appartement pour lequel aura été accordé un droit d'accès individualisé au public ?
- ...

Pour étayer la discussion du 19 mars prochain, Benoît va fournir un dossier aussi complet que possible en amont de la rencontre et les habitants de Calmette sont invités à lui faire part, dès à présent, de leurs interrogations.

Sébastien invite chacun d'entre nous à être le plus en adéquation possible avec ses motivations pour que la décision qui sera prise soit réellement consensuelle : une décision de cette importance ne peut se prendre à l'emporte pièce sous peine de voir apparaître ultérieurement des ressentiments préjudiciables au bien commun. Il suggère que si cette décision n'était pas mûre pour le 19 mars, elle soit reportée.

Entreprise Tanquerel, qu'en est-il des clenches ? Bilan

Il reste à changer

- Les clenches des portes d'entrée de deux appartements, ceux de Marie Claire et Henri
- la serrure de la porte d'entrée de Bernard.

Plan incliné pour circulation fauteuils et poubelles

Pascal – le père de Paul – regrette vivement que ce problème ne soit pas encore résolu : Paul est en fauteuil roulant depuis le mois d'août et il ne peut rentrer chez lui.

Il semble évident que notre structure n'est pas aux normes pour les personnes handicapées. Mr Pimont interlocuteur politique de la Ville de Caen se désintéresse du problème, L'ORS (Observatoire régional de Santé) devrait se déplacer mais ne le fait pas. Pascal est un peu désespéré.

Des membres du groupe se proposent pour réaliser ce plan lors du prochain TIC mais précisent qu'une réflexion doit être réalisée en amont pour organiser le travail : Pascal évalue à plus ou moins 60€ le coût ; il met à disposition du ciment mais pour accéder à la trappe il faut étudier les supports à utiliser : bois imputrescible, traverses IPN... Par ailleurs il faut des pioches pour décaisser le chemin, en avons-nous suffisamment à disposition ?

Activités à réaliser pour le prochain TIC

- Réaliser le plan incliné en priorité
- Épandre du compost
- Comblir les nids de poule
- Ranger l'atelier (désagréable de devoir ranger régulièrement la bande abrasive qui traîne)
- Entreprendre les travaux du jardin

Points divers

- La machine à laver n°3 dysfonctionne ; elle n'essore pas et reste bloquée en dépit des tentatives de remise en route

- Paul a un radiateur 'ultra moderne' qui n'a jamais pu fonctionner ; son studio est chauffé uniquement par le radiateur de sa salle de bain, il bénéficie heureusement d'une bonne isolation thermique. Le radiateur inutilisé, dans l'atelier, pourrait-il lui être utile ? (cf. Eric & Sébastien).
- L'Association HPN (Habitat Partagé Normand) est animée par Marine GUEZENNEC qui habite à l'Eco-habitat de Louvigny et travaille avec Pascal Gourdeau. Paulette participe à la réunion organisée ce soir à la Coop 5 pour cent.
- Joël propose qu'on s'organise pour répondre aux demandes de personnes souhaitant intégrer un lieu tel que le nôtre.

Prochaines réunions

Samedi 18 mars 2023

Travaux d'intérêt Collectif

Dimanche 19 mars 2023, 17:45/19:30

AG exceptionnelle - Grande salle